

LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DEVANT ÊTRE UTILISÉ

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Madame le Président, je le comprends, mais ma question avait surtout rapport à l'utilisation d'équipement d'occasion qui, en vertu de cette mesure législative, constituerait un énorme avantage pour de nombreuses petites entreprises, car même avec cette loi, elles trouveraient extrêmement difficile de s'agrandir.

L'hon. William Rompkey (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, si la mesure ne vise que l'équipement neuf, c'est pour créer plus d'emplois. La loi aurait ainsi un double effet. Voilà la raison, et je crois que cela se défend.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LA SUGGESTION D'ÉLECTRIFIER LE RÉSEAU FERROVIAIRE DES PROVINCES MARITIMES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. La qualité des services de transport dans les Maritimes joue un rôle majeur dans l'économie de cette région. Puisque les réseaux ferroviaires dans la plupart des pays du monde, en particulier, en Europe et au Japon, fonctionnent maintenant entièrement à l'électricité, le ministre envisage-t-il d'électrifier les réseaux ferroviaires des provinces maritimes, étant donné que nous avons besoin dans l'est du Canada d'un grand projet, d'un mégaprojet à long terme pour réduire le niveau trop élevé du chômage et alléger le fardeau des programmes de bien-être social dont les prestations ne cessent d'augmenter?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, l'électrification des chemins de fer au Canada est un thème à la mode qui fait l'objet de travaux de recherche. Mon ministère possède un programme dans ce domaine. Dernièrement, le gouvernement consentait à verser à un projet ferroviaire de la Colombie-Britannique environ 8 millions de dollars, si je me souviens bien. Cette somme constitue pour le gouvernement un investissement qui pourrait donner lieu à un vaste programme d'électrification.

ON DEMANDE QU'UN COMITÉ SPÉCIAL ÉTUDIE LE PROJET

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, comme l'électrification du réseau ferroviaire des Maritimes stopperait la dangereuse érosion du système actuel, accélérerait le transport ferroviaire des produits manufacturés de manière à le rendre concurrentiel, faciliterait l'établissement dans les Maritimes d'un plus grand nombre d'industries et favoriserait la croissance de celles qui s'y trouvent déjà, je voudrais savoir si le ministre envisagerait de charger un comité spécial où tous les partis seraient représentés d'étudier cette importante proposition et de soumettre une recommandation au Parlement?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, mon opinion là-dessus ne vaut pas grand-chose, mais en général, ceux qui ont écrit sur la question et qui en ont parlé, dans mon ministère en particulier, sont portés à croire que cette opération exigerait un investissement considérable,

trop considérable pour les avantages qui en découleraient à l'heure actuelle.

Le projet ne manque pas d'intérêt. J'ai déjà dit cela. Si mon collègue veut le présenter au président du comité des transports des Communes comme un bon sujet sur lequel on pourrait faire une courte enquête, sans entendre un trop grand nombre de témoins, je l'encourage à le faire.

* * *

● (1150)

LES AFFAIRES INDIENNES

ON DEMANDE D'AIDER LA COLLECTIVITÉ DE CONNE RIVER, À TERRE-NEUVE

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes. Que va faire le ministre au sujet de la collectivité indienne de Conne River, à Terre-Neuve, qui est sur le point de tomber entièrement en chômage parce qu'elle est devenue l'enjeu d'une épreuve de force entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à propos de financement? Le ministre sait-il que des banques ont accordé du crédit à la bande de Conne River parce que le ministre avait promis d'avancer des fonds et que ces banques menacent maintenant d'intenter des poursuites contre la bande parce que le ministre n'a pas tenu parole?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, le député se trompe. C'est à dessein que je me suis abstenu de promettre aux banques que j'avancerais des fonds et quand on m'a laissé entendre que mon intervention pourrait être interprétée de cette façon, j'ai alors dit que je n'appellerais pas les banques et j'ai reçu l'assurance de mes collaborateurs au ministère qu'ils ne prétendraient jamais que j'aie agi de la sorte. Le député a certes gravement déçu la population indienne de Conne River en ce qui a trait à un engagement essentiel de leur part.

Puis-je également dire au député que la seule raison pour laquelle nous ne pouvons pas accorder de fonds à la population indienne de Conne River est que nous pourrions le faire uniquement en vertu des pouvoirs qui me sont conférés à titre de ministre aux termes d'un accord fédéral-provincial, mais la population de Conne River trouve les conditions du gouvernement terre-neuvien si odieuses qu'elle préfère que je n'accepte jamais un accord de ce genre et je lui ai dit que j'étais disposé à accéder à ses désirs à cet égard.

L'ENREGISTREMENT DE LA BANDE

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, c'est au même ministre que je pose ma question supplémentaire. Il sait pertinemment qu'il a déclaré le printemps dernier au comité que s'il n'arrivait pas à fournir l'argent dans le cadre de cet accord, il y arriverait en procédant autrement. Jusqu'à maintenant, il n'y est pas encore arrivé. Le ministre pourrait-il confirmer qu'au moment où les représentants de la bande indienne de Conne River lui ont rendu visite à son bureau il y a deux ans, il leur a montré un décret du conseil qui aurait pour résultat de faire enregistrer cette bande indienne aux termes de la loi sur les Indiens? Pourrait-il en outre dire à la Chambre ce qu'il est advenu de ce décret?